**Etat-civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 10 février. — Henri d'Heygre, rue Bernard, cour Bernard. — Louise Descampe, rue Solférine, maisons Brune. — Henri Vanheescken, rue du Quai, cour Malagie, 18. — Léopold Vandersappen et Clémentine Vandersypen, rue Turgot, 114. — Achille Vanhamme, rue de Flandre, 25. — Henri Desmarchelier, rue de Vaucanson, 14. — Emile Provoyeur, rue Malplaquet, 11. — Alice Moulard, route de Wattrelos, maisons Lagache. — Marie Bourgois, rue des Longues-Haies, 303. — Henriette Depleux, rue d'Alger, cour Scherpereel, 7. — Marie et Clémence Cuvru, filles jumelles, rue Saint-Jean, 12. — Zélia Moulard, rue des Récollets, cour Louis Dhondt, 9. — Germaine Veraeghe rue du Tilleul, cour Oxombre, 3. — Marguerite Demaille, rue de Lille, cour Motte-Degand, 3.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 10 février. — Florentin Eloy, 25 ans, sans profession, et Louise Réquillard, 20 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 10 février. — Jean Leemans, 5 mois, rue d'Arcole, cour Saint-Léon, 16. — Hélène Malfait, 11 mois, rue du Grand-Chemin, cour Delailly, 20. — Omérine Mériaux, 66 ans, ménagère, rue Dombasle, cour Tiberghien. — Louis Debuchy, 3 ans, rue d'Alma, 178. — Charles Plompteux, 7 mois, rue de la Concorde, 21. — Marie Vandenhante, 2 mois, rue de l'Allouette, cour Fauvarque, 2. — Médéodie Delesalle, 55 ans, ménagère, rue de la Fontaine, 40. — Hippolyte Desmedt, 2 ans, rue de Flandre, 222. — Henri Jansen, 44 ans, charpentier, rue de Lille. — Léonard Himpens, 4 ans, Grande-Rue, cour du Petit Paradis, 6. — Sophie Soète, 1 an, Hôtel-Dieu. — Adolphe Demulder, 45 ans, garçon boulanger, Hôtel-Dieu. — Mathilde Vandewiele, 21 jours, rue de la Guinguette, cour Delattre, 34.

[redacted]

# Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille LORIDANT-FORTHIOIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Jeanne-Gabrielle LORIDANT, décédée à Roubaix, le 11 février 1885, à l'âge de 2 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 12 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — Rassemblée à la maison mortuaire, Boulevard Gambetta, maison Motte-Bossut fils près l'Hippodrome.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 12 février 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Adèle-Marie-Joseph DELECROIX, veuve de Monsieur Fidèle LEROUX, décédé à Roubaix, le 17 janvier 1885, dans sa 60e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'obit que fera célébrer la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, le vendredi 13 courant, à 8 heures, en la même église.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le jeudi 12 février 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Felicité WILLOQUOIX, veuve de Monsieur Jean-Baptiste LEPERS, décédée à Roubaix, le 23 janvier 1884, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 12 février 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Françoise TOUZE, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1885, à l'âge de 79 ans et 4 mois, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMÉES ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*

## BELGIQUE

**La Chambre.** — La première partie de la séance d'aujourd'hui à la Chambre a été prise par une interpellation de M. Heuzeau, grand orateur du Grand-Orient de Belgique, au sujet de l'élection communale de Soignies, qui fait actuellement l'objet d'une enquête ordonnée par le gouvernement.

MM. de Kerchove, Bara, Lippens, Fris, Jacobs, Beernaert et Thonisson ont pris part au débat qui a été assez animé.

L'incident clos, la Chambre a adopté le budget des affaires étrangères par 72 voix contre 13.

**L'ambassadeur belge à Rome.** — Nous lisons dans le *Journal de Rome*, du 7 février :

« Notre Saint-Père le Pape a reçu ce matin, au palais apostolique du Vatican, dans la salle du Trône, Son Exc. M. le baron de Pitteurs-Hiégaerts, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges, accompagné de M. le comte G. de Lichtervelde, conseiller de la légation.

» Ces messieurs, en tenue de gala, ont été reçus avec tous les honneurs dus à leur rang.

» Sa Sainteté, assise sur son trône, ayant à ses côtés Mgr Cataldi, son préfet des cérémonies, Mgr Macchi, Son maître de chambre, Mgr Marinelli, son sacriste, Mgr Sanminiatelli, son aumônier secret, et sa noble cour ecclésiastique et séculière, a pris connaissance des lettres qui accréditent Son Excellence auprès du Saint-Siège; puis, Elle a reçu également les hommages de M. le conseiller de légation.

» Après cette cérémonie, et quand la salle du Trône a été évacuée, le Saint-Père a bien voulu avoir un entretien privé avec M. le baron de Pitteurs-Hiégaerts. »

**Nécrologie.** — Le diocèse de Bruges vient de perdre un de ses vétérans du sacerdoce en la personne de Mgr Bruneel, archidiacre du chapitre de la cathédrale, prélat domestique de la maison de Sa Sainteté, protonotaire apostolique *ad instar participantium*.

Lévin Benoît Bruneel, né à Poperinghe, le 24 juillet 1798, décédé à Bruges, le 8 février 1885, avait donc 86 ans et demi.

**Anvers.** — L'exposition d'Anvers ouvrira probablement le 1er mai. M. Grévy, président de la République, a promis formellement sa visite à l'exposition, affirme l'*Organe de Mons*.

**Liége.** — Le bruit a couru vendredi soir, à Liége, que tous les soldats de la caserne Saint-Laurent étaient empoisonnés. Il y avait à cette rumeur sinistre un fond de vérité. Tout un bataillon d'infanterie a été malade; les hommes ont éprouvé des crampes d'estomac, des nausées, etc. Mais fort heureusement aucun ces n'était grave et le lendemain, les soldats étaient à peu près guéris. Les médecins militaires ont attribué le mal à une indigestion générale, explication bien invraisemblable. L'indigestion d'un bataillon ne se comprend guère. Il est probable qu'on aura fait manger aux soldats une nourriture suspecte, et l'autorité militaire aura à cœur d'ordonner une enquête sérieuse, si le récit de nos confrères liégeois est exact.

## FAITS DIVERS

**Tirage d'obligations.** — Mardi matin, au palais de l'industrie, tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement des obligations de l'emprunt municipal de la ville de Paris contracté en 1876 : Le numéro 90,967 gagne 100,000 fr. — Le numéro 31,432 gagne 10,000 fr. — Le numéro 7,028 gagne 5,000 fr. — Les dix numéros suivants, chacun 1,000 fr. : 51,434 — 209,784 — 178,688 — 182,578 — 222,006 — 193,227 — 249,092 — 47,463 — 178,874 — 248,833. Soit un total de 125,000 fr. Après le réappel des numéros primés, il a été procédé au tirage au sort des 376 autres numéros, qui sont remboursables au pair.

**La suite d'un vol de 4 fr. 50.** — Un jeune homme d'une très bonne famille de Lyon était employé dans une maison de commerce de cette ville; obéissant on ne sait à quel sentiment, il eut la faiblesse de s'emparer d'une somme de quatre francs cinquante, provenant d'une facture. Son patron s'aperçut de ce vol ; il ne porta pas plainte contre son employé, mais il résolut de tirer tout le parti possible de son acte d'indélicatesse. Il lui fit signer deux billets, l'un de vingt mille francs et l'autre de dix mille, en le menaçant, s'il refusait, de le livrer à la justice. Sa famille allait payer plutôt que de porter plainte, lorsque cette affaire arriva aux oreilles de la police. Ce maître chanteur est assigné devant le tribunal correctionnel, qui mettra fin à ses prétentions.

**Les tremblements de terre en France.** — Les terribles oscillations dont l'Espagne vient d'éprouver les effets auraient-elles leur contre-coup dans notre région? On constatait, il y a quelques jours, qu'une colline située dans l'Orne avait subi un tassement sensible.

*L'Indicateur de Bayeux* rapporte, de son côté que dimanche, vers cinq heures et demie après-midi, un bruit sourd, semblable à un coup de tonnerre éloigné, s'est fait entendre à Balleroy. Au même instant, des oscillations très sensibles se sont produites. Des objets suspendus s'entrechoquaient. On cite, entre autres, une maison de la rue des Forges dans laquelle une pile d'assiettes était sur la table de la salle à manger. Tout à coup, cette pile d'assiettes a penché et on n'a eu que le temps de mettre la main dessus pour la maintenir en équilibre. On croyait à l'ébranlement produit par le passage d'une lourde voiture au galop. A ce moment, la rue était déserte. Plusieurs personnes ont senti remuer les sièges sur lesquels elles étaient assises; l'oscillation a eu lieu du sud au nord. Une personne de Vaubadon assurait qu'elle avait senti la maison remuer et que ce mouvement lui avait semblé très prononcé.

A Littry, un sieur L..., demeurant sur la route de Balleroy à la gare, a été secoué d'une telle façon qu'il a perdu l'équilibre et est tombé sur le plancher. Aux environs de la gare, le bruit était semblable à celui occasionné par l'arrivée d'un train : plusieurs personnes se demandaient ce que cela voulait dire, aucun train ne passant à cette heure-là.

La lettre suivante, qui contient de nouveaux détails sur le même phénomène, a été adressée à l'*Avenir du Calvados* :

« Deux secousses, entre quatre heures et demie et cinq heures du soir, ont été ressenties à Villers-Bocage. La seconde, la plus violente, a été également ressentie dans le canton de Tilly-sur-Seulles notamment à Brouay, Andrieu, Tilly, Fontenay-le-Pesnel et Cheux. C'était partout comme le bruit d'une charrette pesamment chargée, lancée au galop et faisant trembler les maisons sur son passage. De là, trépidation, non seulement des portes et fenêtres, mais de la vaisselle et de la batterie de cuisine.

» A Tilly, un objet suspendu aux parois d'une boutique est tombé à terre et s'est brisé. A Andrieu, un garde barrière qui se trouvait dans une guérite située tout près de la gare a été fortement secoué. A Fontenay, une femme âgée et tout à fait sourde gardait sa vache sur le bord des fossés de la route. Elle n'a rien entendu, mais elle s'est trouvée tout à coup projetée au fond du fossé, comme si, dit-elle, on l'eût poussée par derrière. A Cheux, l'alerte, — paraît-il, — a été fort vive et l'on s'est précipité tout effrayé hors des maisons. Des personnes qui se trouvaient dans les jardins ont ressenti la secousse. On se rappelle qu'il y a trente ans environ, non loin de Cheux et de Villers, à Tournay, la population fut vivement alarmée par une secousse de tremblement de terre qui survint pendant la nuit, et tel, que je pourrais citer, mit tant d'empressement à fuir son lit et sa maison, que si la nuit ne lui eût prêté charitablement son manteau, il eût fait, dehors, sur la voie publique, fort triste figure. »

La secousse de dimanche n'a très heureusement donné lieu à aucun accident sérieux.

**Une chasse au lion.** — Depuis plusieurs mois, raconte le *Courrier de Mostaganem*, les fermes des environs de la forêt de M'Sila payaient leur tribut à un lion majeur qui désolait cette contrée. Fatigués de voir leurs troupeaux diminuer chaque jour, les habitants résolurent de donner la chasse à cette bête féroce, et, à cet effet, organisèrent une battue dans la forêt. Dix-sept des plus hardis colons auxquels s'étaient joints cinq Arabes résolus et un juif, partirent donc pour aller se poster par groupes dans les sentiers de la forêt où ils pensaient devoir rencontrer la bête. Leur attente ne fut pas de longue durée.

Lundi soir, vers neuf heures, cinq de ces vaillants chasseurs, abrités derrière un rocher, aperçurent le lion s'avançant gravement et marchant dans la direction de la ferme Paolo, située à un kilomètre environ de la forêt. Arrivé à portée de leurs balles, après s'être entendus pour faire feu ensemble, nos cinq hardis champions appuyèrent sur la détente de leur arme et un seul coup se fit entendre. Le lion tomba en poussant un formidable rugissement. Se précipiter sur leur terrible gibier fut pour nos chasseurs l'affaire d'un instant. Mais, hélas, le lion n'était pas mort. Se relevant furieux, il se jeta sur ces malheureux. Le premier qui tomba sous sa griffe fut un nommé Sanchez, père de onze enfants, dont l'aîné faisait partie précisément du groupe dont nous nous occupons. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, Sanchez eut le ventre ouvert et la tête broyée. Son fils, au désespoir, se rua sur le lion et le larda de coups de couteau, mais d'un coup de sa formidable mâchoire le lion coupa net le bras droit du pauvre jeune homme.

Deux autres, dont nous regrettons de ne pas connaître les noms, furent également grièvement blessés. Enfin, le cinquième, un israélite nommé Moïse ben Reboh, n'écoutant que son courage, s'approcha du faune et lui déchargea son fusil dans l'oreille. Ce fut le coup de grâce. Le lion expira. On ne saurait trop louer la conduite de Moïse ben Reboh dans cette circonstance, car sans son courage il est bien certain qu'aucun des chasseurs de ce groupe n'aurait échappé à la fureur du lion. La récompense de ce brave ne saurait se faire attendre. Nous comptons bien que M. le préfet d'Oran, à qui on vient d'offrir la peau de l'animal, s'empressera de proposer ce hardi fils d'Israël pour la récompense à laquelle il a droit.

## TRIBUNAUX

### QUI VEUT ÊTRE PRÉFET ?

La 1re chambre du tribunal correctionnel de la Seine est saisie aujourd'hui d'un procès fort intéressant. Trois inculpés, les sieurs Edouard Buret, se disant avocat, Alphonse Lucien Soudry, commissionnaire en marchandises, Eugène Chesnel, employé au ministère de l'agriculture, comparaissent sous la prévention d'escroqueries.

M. le président procède à l'interrogatoire des prévenus. « Vous prétendiez, dit-il, posséder des relations fort importantes dans le monde politique; vous connaissiez, disiez-vous, des personnages qui n'avaient rien à vous refuser. Vous pouviez disposer de décorations, de missions diplomatiques, même de préfectures. Vous aviez, du reste, un tarif, car votre protection devait être payée.

» Vous demandiez 2,500 francs pour une croix de chevalier de l'ordre du Portugal ou du Nichan, 3,000 francs pour la croix d'officier de ces ordres, 6,000 francs pour celle de commandeur. Vous cotiez 20,000 francs la croix de la Légion d'honneur, et vous vous faisiez même fort de faire obtenir la croix de commandeur pour une somme de 100,000 francs, le titre de baron devait être payé 30,000 francs. (M. le président lit diverses lettres obtenues par les prévenus dans les ministères; certaines *signatures* sont illisibles.)

» Vous avez escroqué ainsi à M. le marquis d'Hures d'Aubais, une somme de 1,500 fr., en prétendant lui faire obtenir une mission en Orient.

» Un M. de Molen, propriétaire, ancien sous-préfet, désirait une préfecture, vous avez promis de l'appuyer et vous vous êtes fait remettre une somme de 15,000 fr. »

Buret répond que c'était Soudry qui lui apportait des affaires et que c'était par l'entremise de Chesnel, fort influent, qu'il faisait des démarches.

Soudry prétend n'avoir jamais voulu que rendre des services désintéressés.

M. le comte de Molen est introduit. Sa déposition est typique.

Dans le courant du mois de juin 1884, autant que je puisse me rappeler, M. Besnard, journaliste, avec lequel j'ai depuis plusieurs années des relations de bonne camaraderie, me parla de l'influence considérable dont jouissait dans le monde politique une personne de sa connaissance. Peu de jours après je me rencontrai avec lui et M. Soudry dont il avait voulu parler.

A entendre Soudry, il avait en main des leviers si puissants qu'il pouvait avec facilité faire attribuer des fonctions publiques à quiconque aurait, d'ailleurs, des titres à faire valoir. Ces titres devaient être mis en relief d'une façon puissante par des hommes jouissant du plus grand crédit.

Il va sans dire que je n'ajoutai aucune foi à ces redomontades, mais la conversation était si surprenante que je consentis, par le simple attrait d'une étude de mœurs contemporaines, à éprouver mon interlocuteur.

**Le président.** — Mais vous avez accepté la préfecture.

R. — C'est-à-dire que je reçus un jour une invitation à déjeuner en compagnie de M. Soudry, et là, ce dernier, dont je raillais l'imagination, me fit connaître qu'il était nécessaire, pour arriver à son but, que je misse à sa disposition une somme de 5,000 francs. Ma curiosité était de plus en plus piquée. Je me déterminai à en faire l'avance. En somme, j'ai perdu 5,000 francs.

On entend ensuite nombre de témoins sans importance.

Plusieurs témoins cités ont préféré faire défaut que de venir raconter leur rôle de dupes.

L'affaire est renvoyée à aujourd'hui pour réquisitoire et plaidoiries.

M. le substitut Jacomy occupe le siège du ministère public.

Mes Millerand, Michon et Dreuing assistent les prévenus.

# DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

## Le ministre de la guerre du Maahdi

Paris, 11 février. — Le *Figaro* publie la nouvelle à sensation que voici :

Le ministre de la guerre du Maahdi est un Français.

Ce Français se nomme Veret.

Depuis la chute de Khartoum la personnalité de M. Olivier Pain est devenue européenne; la personnalité de Veret n'est pas moins curieuse.

Capitaine dans un régiment de ligne pendant la guerre de 1870, Veret avait conquis tous ses grades à la force du poignet. A Laon, où il était avec le général Theremin, forcé de battre en retraite devant les Prussiens, il fit sauter la citadelle. C'était un brave soldat; il fut décoré. Plus tard, lorsqu'éclata la Commune, M. Thiers chargea cet officier de reprendre les canons de Montmartre. Le premier, Veret aborda la butte Montmartre, mais presque seul; les hommes qu'il commandait n'avaient pas suivi. On sait le reste.

Dans son « journal d'un officier d'ordonnance » Mc d'Hérisson ne parle pas du capitaine Veret; mais lui qui a vu tant de choses, il a dû certainement rencontrer sur son chemin le futur organisateur et généralissime de l'armée soudanienne. Le général Schmitz l'avait remarqué. Veret devint commandant des gardiens de la paix au combat de Bagneux et rédigea, à la suite de ce combat, un rapport qui parut à l'*Officiel*.

Veret abandonna l'armée pour les affaires. Ceci tua cela. Il prêtait de l'argent, mais à un taux qui dépassait sensiblement le taux légal. D'où des démêlés avec la justice. Sa première condamnation fut légère; on avait eu égard à son passé d'honneur et de probité. L'ancien capitaine se fit récidiviste, et la *Gazette des Tribunaux* enregistra la nouvelle condamnation, tout comme l'*Officiel* avait constaté sa bravoure.

Il gagna de l'argent mais il perdit son honneur. On le raya des cadres de la Légion d'honneur. Cette radiation lui fut plus pénible que l'amende de trente mille francs qui lui fut infligée. Veret quitta la France.

Tout d'abord l'ancien capitaine gagna l'Egypte, puis le Soudan et, depuis trois ans, il est avec le Maadhi, organisant ses forces à l'européenne et leur apprenant à enfoncer les carrés anglais.

Il est ministre de la guerre dans un cabinet où il a pour collègue Olivier Pain.

Quelle étrange situation que celle de ces deux hommes ayant combattu l'un contre l'autre sur les barricades de Paris et se retrouvant, à quinze ans d'intervalle, enrôlés sous l'étendard du Maahdi !

La vie a de ces hasards.

En France, cependant, on se demandera si ces deux ennemis d'hier sont susceptibles de prouver que l'homogénéité ministérielle n'est pas un vain mot au Soudan.

Le capitaine Veret est encore jeune : il a à peine cinquante ans.

Réussira-t-il à chasser les Anglais du Soudan ? Peut-être. Mais qu'il prenne garde car, à Paris, à l'heure actuelle, rue du Faubourg-St-Honoré, on organise — ou l'on tente d'organiser — une expédition destinée à aller là-bas transformer Veret en Arabi-Pacha.

Cette expédition serait formidablement armée de... banknotes !

### Les élections générales

Paris, 11 février. — L'Agence Havas nous communique la note suivante : « La date des élections générales pour le renouvellement de la Chambre, contrairement à ce que quelques journaux ont annoncé, n'est pas fixée, par la raison bien simple qu'elle est absolument subordonnée à celle du vote de la réforme électorale. Le gouvernement ne cache pas son désir de voir la Chambre se séparer avant l'époque légale, afin de pouvoir procéder le plus tôt possible aux élections générales; mais il ne peut pas convoquer les électeurs trop tôt, si la réforme électorale n'était pas votée, parce qu'il y aurait pendant plusieurs mois coexistence de deux Chambres, l'ancienne rompue sans encore son mandat et la nouvelle non encore investie du sien. Le gouvernement estime, au contraire, que la réforme électorale une fois réalisée, la Chambre d'elle-même sollicitera l'abréviation de son mandat. Dans cette hypothèse, les élections se feraient le 14 juin. En tout cas, aucune résolution définitive n'a été et n'a pu être prise.

### Les commandants de corps d'armée

Paris, 11 février. — Les commandants de corps d'armée qui vont être prochainement remplacés sont : Les généraux Cornat du 3e corps à Rouen, Wolff du 7e à Besançon et de Galliffet du 12e à Limoges, arrivés au terme de leur période triennale; le général Schmitz du 9e corps à Tours, atteint par la limite d'âge; le général Carteret-Trécourt, du 14e corps à Lyon, qui vient de mourir, et le général Lewal, qui a quitté le 17e corps à Toulouse pour le portefeuille de la guerre. Il sera pourvu à ces remplacements dans les premiers jours de mars.

### La vérité sur la retraite du général de Galliffet

Paris 11 février. — Le *Gaulois* assure que si le général de Galliffet n'est point maintenu à la tête du 12e corps d'armée, c'est sur sa demande. Le général de Galliffet estime qu'il est à la fois blessant pour les commandants de corps d'armée et dangereux pour le pays que la situation des principaux chefs soit soumise tous les trois ans à l'examen du conseil des ministres. Si nos renseignements sont exacts, et nous les tenons comme tels, il s'en serait très franchement ouvert à M. Jules Ferry. Il lui aurait dit que, dans une carrière qui comptera encore au moins dix années au service du pays, il lui répugne de penser que ses titres au commandement, déjà reconnus deux fois, peuvent être discutés de nouveau en 1885, en 1888 et en 1891. Il aurait donc exprimé le désir de ne pas subir cette nouvelle série d'épreuves, et de se consacrer tout entier à ses devoirs de membre du conseil supérieur de la guerre et de président du comité de cavalerie.

### La commission des ouvriers sans travail

Paris, 11 février. — Hier soir, on a placardé dans tous les quartiers de Paris, un avis de la commission des ouvriers sans travail qui annonce qu'elle rendra compte de son mandat auprès des pouvoirs publics, ce soir, mercredi, à huit heures et demie, salle du concert de Lyon, rue de Lyon.

### Le cas de M. Assiot

Paris, 11 février. — Il paraît que, aussitôt après avoir eu connaissance de la façon dont il avait été accommodé à la tribune de la Chambre, M. Assiot, préfet de Vaucluse, avait demandé par télégraphe au ministre sa mise en disponibilité. M. Waldeck-Rousseau aurait refusé, et M. Ferry, de son côté, aurait adressé une dépêche au malheureux fonctionnaire, lui enjoignant d'avoir à se rendre immédiatement à Paris.

### Un exemple à suivre

Berlin, 10 février. — Le Reichstag a discuté aujourd'hui, en première lecture, le projet de loi relatif au tarif des douanes. Un orateur du parti libéral allemand et un national-libéral ont parlé contre le projet, au nom d'une section de leurs partis respectifs; un conservateur et un membre du centre ont parlé en faveur du projet. M. Luzius, ministre, et le chancelier de l'Empire l'ont défendu énergiquement. Le prince de Bismarck a fait remarquer que le projet de loi était exclusivement destiné à protéger les intérêts nationaux. « L'agriculture, a-t-il dit, a besoin des droits sur les blés en raison de sa situation précaire; les droits sur les bois, par contre, sont commandés par la nécessité de protéger la culture forestière. » Le chancelier avoue qu'il est regrettable que le traité de commerce conclu avec l'Espagne ne permette pas de frapper également le seigle d'un droit d'entrée; « mais, dit-il, ce traité ne sera pas renouvelé lors de son expiration. »

### Les dynamiteurs en Autriche

Vienne, 10 février. — On télégraphie de Ostran (Moravie), qu'hier, pendant le bal qui a été donné par le personnel des grandes usines de Mitkowitz, appartenant au baron de Rothschild, on a essayé de faire sauter avec de la dynamite l'escalier du bâtiment principal où le bal avait lieu. Une partie de l'escalier a été endommagée; des vitres en masse ont été brisées. Une enquête est ouverte.

# DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

### La dynamite en Amérique

New-York, 11 février. — Un bill introduit dans la législature de Pensylvanie punit l'emploi criminel de la dynamite et les souscriptions pour la caisse des dynamiteurs.

### Mort du cardinal de Dublin

Londres, 11 février. — Le cardinal archevêque de Dublin est mort.

### La mort de Gordon

Londres, 11 février. — On n'a reçu aucune confirmation officielle de la mort de Gordon. Le *Daily-News* paraît encadré de noir. Il considère la nouvelle comme certaine. Le *Times* et les autres journaux espèrent encore que cette nouvelle est inexacte.

### Les massacres de Khartoum

Londres, 11 février. — Le *Daily News* dit que la prise de Khartoum a été marquée par d'affreux massacres. Les femmes et les enfants n'ont pas été épargnés.

Le *Times* insiste sur la nécessité d'établir dans le Soudan oriental un gouvernement stable soumis à l'influence directe de l'Angleterre? L'Angleterre ne peut pas aller à Khartoum pour l'abandonner ensuite.

### Barrage de la rivière Min

Londres, 11 février. — Le *Times* dit que les Chinois ont barré la rivière Min craignant une attaque des Français.

## PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Jeudi 12 février, à 8 heures. — Avez-vous vu çà ! Non. Eh bien ! venez le voir.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Jeudi 12 février 1885. — Bureau à 6 h. 0[0. — Rideau à 8 h. 1[2. Le Songe d'une nuit d'été, opéra-comique en trois actes.

Les Danicheff, comédie en quatre actes, du théâtre de l'Odéon, par M. Pierre Newski.


## RENSEIGNEMENTS

Détruire la constipation et l'échauffement produits par l'usage du fer et du quinquina, tel a été le mobile qui a présidé à la création des Pilules Baric.

Quoique contenant ces deux médicaments toniques et fortifiants par excellence, ces pilules, très faciles à prendre, n'amènent pas la constipation et n'échauffent pas le sang.

La boîte de 3 fr., se trouve dans les principales pharmacies : à Roubaix chez M. Deux, médecin-pharmacien; à Tourcoing, pharmacie Bruneau, 2, rue de Lille. 8j.12f.19ms.23a.—10049


# COMMERCE

## Laines

ELBEUF, le 9 février 1885.

BULLETIN DE L'INDUSTRIE ELBEUVIENNE.

**Draperie**

SORTIES du 16 au 31 janvier 1885.

2 203 balles ou caisses pesant. . . . 282.232 k.

ENTRÉES

498 balles ou caisses pesant. . . . 44.095 k.

Balance entre les entrées et les sorties. 238.137 k.

**Charbons**

2 231 tonnes charbons anglais.
292 » » français.
50 » » belges.

en tout. . 2.623 tonnes.

**Laines**

..678 balles pesant ensemble 255.720 k.

(Bulletin publié par la Chambre de commerce d'Elbeuf.

MELBOURNE, 31 décembre.

Des affaires importantes se sont faites en cet article pendant le mois écoulé. Les ventes ont continué régulièrement pour jour et en tout 72,190 balles ont été offertes, dont 61,120 balles ont trouvé preneurs ; cela fait un total de 199,354 balles offertes depuis le 8 octobre et d'environ 150,000 balles vendues.

La masse des laines a été comme précédemment en suint, mais il y a eu une forte quantité de scoured ainsi que quelques lavées à dos.

Les acheteurs en général se sont montrés plus calmes et la baisse que nous avons annoncée le mois dernier a été maintenue pour les belles laines mérinos et s'est accentuée pour les laines moyennes à inférieures en suint, qui sont plus ou moins délaissées. Les américains ont peu opéré et leur concurrence n'a eu aucune influence sur le marché ; par contre, la demande pour les laines crossbred ainsi que pour les scoured a été très active et les prix payés pour ces genres ont été fermes

Les représentants des maisons anglaises ont opéré largement ce mois-ci et l'Allemagne a aussi enlevé beaucoup de belles laines.

La saison est plus avancée que de coutume et la plus grande partie des laines a déjà passé aux enchères, qui sont à peu près terminées; quelques ventes auront encore lieu en janvier mais leur importance diminuera rapidement.

La quantité offerte cette année est plus grande que l'an dernier et elle aurait été plus importante encore, si la sécheresse n'avait réduit une grande partie des bergeries de la Nouvelle-Galles du Sud et du Queensland de moitié.

De nouvelles pluies abondantes sont tombées dans les districts ci-dessus, et il est probable maintenant que le pays échappera à de nouvelles pertes ; ces dernières sont plus considérables qu'on ne se les figure, à en juger par les nouvelles que nous recevons de plusieurs côtés.

Les expéditions du mois ont été de 92,810 balles, ce qui, avec les expéditions antérieures du 1er juillet à ce jour, soit 111,576 balles, forme un total de 204,386 balles contre 209,519 balles pendant la même période de la campagne précédente.

On cote : Laine mérinos extra, rendement 45 à 47 0[0, 12d. 6 fr. 75, supérieure, 43 à 45 0[0, 11d. 6 fr. 50, bonne à supérieure, 42 à 43 0[0, 10d. 6 fr. 25, moyenne à bonne et broken 40 0[0, 9d. 6 fr., inférieure et bonnes pièces 40 0[0, 8 1[2d. 5 fr. 75, pièces ordinaires 38 0[0, 6d. 5 fr.; laine croisée, supérieure fine 54 0[0, 12d. 5 fr. 75, fine n° 1 et 2 60 0[0, 11 1[2d. 5 fr., moyenne n° et 3 58 0[0, 1[2d., 4 fr. 50, commune 60 0[0, 8d. 3 fr. 50 ; les cotations enfances s'entendent pour lavé à fond loco Londres.

Prix du frêt. — Par suite de la concurrence entre les vapeurs en charge et de l'approche des fêtes de Noël et du Nouvel an, une baisse a eu lieu dans le taux du frêt pour laines ; depuis quelques jours les vapeurs acceptent 1[2d. pour saints et 5[8 l. pour lavée ; ce taux sera probablement maintenu pendant le mois de janvier. Pour suif, par voilier, le taux courant est de 30s. par tonne 1,015 kilos. Un grand nombre de navires ont été affrétés pour Adelaïde pour charger du froment, à 32s 6d. pour bois et 35s. pour fer ; 30s. serait probablement accepté pour chargement en janvier-février ici, mais il n'y a pas eu d'engagements faits. Le tonnage disponible à Melbourne n'est pas considérable et le moindre mouvement spéculatif pourrait faire hausser le frêt. Quelques voiliers en charge, ne pouvant se procurer de laines, ont accepté le bas prix de 10s. par tonne, pour compléter leur cargaison et pouvoir partir.

## Céréales et farines

PARIS, mercredi 11 février.

(*Dépêche spéciale*)

**Farines.** — 9 marques. — Tendances calme.

| | 10 fév. | 11 fv. | | 10 fév. | 11 fv. |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible. | 45 30 | 46 40 | 4 de mars | 47 25 | 47 10 |
| Mars ..... | 46 75 | 46 75 | 4 de mai.. | 47 60 | 47 60 |

Marque Corbeil ..... 48 ..

Circulation : 17 700.

**Blés.** — Tendance calme.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible. | 21 10 | 21 10 | 4 de mars. | 22 . | 21 90 |
| Mars ... | 21 40 | 21 40 | 4 de mai . | 22 40 | 22 40 |

**Seigles.** — Tendance calme

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible. | 16 25 | 16 25 | 4 de mars. | 16 75 | 16 90 |
| Mars..... | 16 40 | 16 50 | 4 de mai. | 17 25 | 17 10 |

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

mardi 10 février. (Clôture).

OATS

| NEW-YORK | | | | CHICAGO | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Février | 50 1/4 | Août. | .../. | Février. | 37 / | Août.. | .../. |
| Mars.. | 49 /. | Sept. | .../. | Mars... | 37 1/4 | Sept. | .../. |
| Avril . | 49 1/4 | Octob. | .../. | Avril... | 37 1/2 | Octob. | .../. |
| Mai .. | 49 1/4 | Nov. | .../. | Mai... | 40 1/2 | Nov . | .../. |
| Juin .. | .../. | Déc. | .../. | Juin ... | .../. | Déc. | .../. |
| Juillet | .../. | Janvier | .../. | Juillet. | .../. | Janvier | .../ |

| FROMENT | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Février | 80 1/2 | Août.. | .../. | Février | 77 3/4 | Août... | /. |
| Mars.. | 80 1/2 | Sept. | .../ | Mars.. | 78 1/4 | Sept. | .../. |
| Avril.. | 92 1/4 | Octob. | .../. | Avril.. | 79 1/2 | Octob. | ./ |
| Mai... | 94 / | Nov... | ./ | Mai... | 84 1/2 | Nov... | /. |
| Juin .. | 95 ./. | Déc... | .../. | Juin... | .../. | Déc. | /. |
| Juillet | .../. | Janvier | .../. | Juillet | .../. | Janvier | ./. |

NEW-YORK, 10 février.

APPROVISIONNEMENT VISIBLE :

Blé.. 43.500.000 bushels contre 42.700.000 sem. précéd.
Maïs. 7.300.000 » » 6.300.000 »

STOCKS A CHICAGO :

Blé.. 14.800.000 bushels contre 14.700 000 sem. précéd.
Maïs. 1.600.000 » » 1.450.000 »

PARIS, 10 février

**Avoine.** — La tendance est lourde.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant . ... | 17 75 | 18 .. | 4 de mars ... | 18 50 | 18 75 |
| Mars . .... | 18 .. | 18 25 | 4 de mai .... | 18 75 | 19 |
| Mars-avril ... | 18 50 | .. .. | | | |

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

## Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, mercredi 11 février.

| | HUILES l'hectolitre. | | GRAINES l'hectolitre. | | TOURT. les 100 kil. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Cours du jr | O. pr. | | | | |
| Colza..... | .. .. .. .. | 64 | 21 .. | 22 .. | 18 .. | 19 .. |
| Huile épurée | .. .. .. .. | 67 .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Œillette b g | .. .. .. .. | .. .. | 25 .. | 26 .. | 18 .. | .. .. |
| Lin de pays. | .. .. .. .. | 56 50 | 20 .. | 21 50 | 25 .. | 26 .. |
| Lin étranger | 52 .. .. .. | 54 25 | 18 .. | 20 .. | 22 50 | 24 .. |
| Chanvre .... | .. .. .. .. | .. .. | 15 .. | .. .. | 17 .. | .. .. |
| Cameline.... | .. .. .. .. | .. .. | 15 .. | 17 .. | 17 .. | 18 .. |

Huile épurée pour quinquet, 67 fr. l'hect.

PARIS, mercredi 11 février

(*Dépêche spéciale*)

| Huile de colza. | Calme | | Huile de lin. | Ca'me. | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 10 fév | 11 fév. | | 10 fév | 11 fév. |
| Courant..